

LE BASSIN

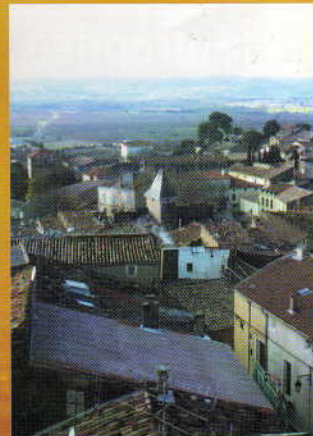
bi annuel - DECEMBRE

MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZAN LES BÉZIERS – 2003

n°5

sommaire

- Edito p. 3
- Les employés municipaux p. 4
- Le PLU. p. 4/5
- Compte rendu des conseils municipaux p. 6/7
- Informations municipales p. 8/13
- Etat civil p. 13
- L'école de musique p. 14
- Thézan se raconte p. 15
- Thézan se souvient p. 16
- Thézan le clin d'œil p. 17
- Du côté des associations p. 18/19
- Brèves d'actualité p. 19



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE



•• dites nous monsieur le maire



- Le choix de notre municipalité de développer, dans le dialogue, des projets qui engagent l'avenir, doit être conforté.

Nous poursuivrons, et continuerons les réunions de quartiers, qui sont des moments privilégiés d'échange et d'écoute. Nous consulterons et nous écouterons les citoyens qui estiment avoir des propositions à nous faire.

- Le dialogue, si souhaitable et si utile, n'est pas toujours facile – ce n'est pas particulier à Thézan – mais la cohabitation est parfois difficile entre les gens qui ont, du village, des visions différentes. Pour certains, c'est un lieu de travail. Les activités de nos vignerons et artisans produisent parfois du bruit ou de la gêne. D'autres habitants cherchent dans le village le lieu de leurs vacances ou de leurs retraites. Il est vain de dénier aux uns le droit de travailler et aux autres le droit à la tranquillité.

La cohabitation paisible peut naître du dialogue, de la recherche des solutions concrètes aux situations réelles.

- Au-delà des divergences naturelles au sein de toute communauté humaine, la progression des dossiers utiles à notre Thézan mérite d'être saluée par tous. La création de notre maison de retraite a reçu un avis favorable de la CROSS (commission chargée d'évaluer la qualité des projets). Le président du conseil général, André Vezinhet, a personnellement appelé le maire pour apporter son soutien au projet. C'est une bonne nouvelle car dans le Biterrois, 14 dossiers étaient présentés. Thézan fait partie de la seconde tranche des projets retenus.

Pour l'école maternelle, en revanche, les crédits ont pu être débloqués plus tôt que nous l'espérions. Les travaux pourront donc démarrer bientôt.

- Enfin, les opérations de rénovation du centre village progressent : le café de la Pipe et l'impasse Milan seront les premières. Lors de la présentation de l'inventaire du patrimoine de Thézan, les très belles photographies projetées nous ont enchantés. Elles nous ont montré que notre village vit et évolue depuis de nombreux siècles. C'est à nous, aujourd'hui, de maintenir et de restaurer ce patrimoine hérité des anciens.

Le maire, *Jean Delhon*

le mot de l'équipe de communication

Le Bassin grandit et s'enrichit de 4 pages supplémentaires. C'est aussi le signe d'une activité municipale et associative intense. Et comme notre volonté politique de communication s'exprime pleinement dans ce magazine, l'ensemble des associations disposera, dès ce numéro, d'une page consacrée à leurs activités.

Une nouvelle rubrique "Thézan et ses artistes" permettra de mieux connaître certains de nos concitoyens...

Si pour une quelconque raison vous ne le recevez pas, nous vous informons qu'il est à votre disposition au secrétariat de la mairie. Le Bassin, c'est aussi votre journal ; nous sommes vos élus et la mairie est une "maison commune" ouverte à tous.

N'hésitez pas à nous solliciter et à participer aux réunions publiques !

contacts
Mairie de Thézan les Béziers

Téléphone 04 67 32 67 00 - Fax 04 67 32 67 01
e.mail : mairie-de-thezan-les-beziers@wanadoo.fr
site : www.ville-thezan-les-beziers.fr

éditeur ville de Thézan les Béziers - réalisation agence AOC
photos agence AOC - Antoine Darnaud - ville de Thézan - dépôt légal à parution
couverture vue prise du clocher